Le passé composé

C'est un temps composé du mode indicatif. Les verbes au passé composé expriment des événements passés, présentés comme terminés (par opposition à l'imparfait).

Le passé composé se construit avec l'auxiliaire être ou avoir conjugué au présent de l'indicatif suivi du participe passé du verbe.

Le participe passé se termine par :
- é pour les verbes en -er ;

J'ai chanté	*Nous avons chanté*
Tu as chanté	*Vous avez chanté*
Elle a chanté	*Elles ont chanté*

- i pour la plupart des verbes en -ir ;

J'ai fini	*Nous avons fini*
Tu as fini	*Vous avez fini*
Elle a fini	*Elles ont fini*

- i ; u ; s ; t pour les autres verbes.
Pour être sûr de la terminaison du participe passé d'un verbe, on peut le mettre au féminin.
Exemple : *partie, courue, prise, offerte*

Aux temps composés, l'orthographe du participe passé des verbes dépend à la fois de l'auxiliaire utilisé et du complément de verbe quand il y en a un.

Il faut appliquer la règle d'accord des participes passés :
- avec l'auxiliaire être, le participe passé s'accorde en genre et en nombre avec le sujet.
Les verbes qui s'emploient avec l'auxiliaire être sont : *advenir, aller, arriver, décéder, devenir, entrer, intervenir, mourir, naître, obvenir (revenir, échoir (à quelqu'un) notamment par succession), partir, parvenir, provenir, redevenir, rentrer, reparaître, repartir, ressortir, rester, retomber, revenir, sortir, survenir, tomber, venir.*
Exemple :
Elles sont rentrées avant moi.

- avec l'auxiliaire avoir, l'accord se fera avec le COD, si celui-ci est placé avant l'auxiliaire.
Elles ont préparé la soupe.
La soupe qu'elles ont préparée était bonne.